

La diffusion du présent communiqué de presse est restreinte au Canada seulement. Le présent communiqué de presse ne doit pas faire l'objet d'une diffusion aux États-Unis par l'entremise d'agences de transmission américaines.

**FONDS DE REVENU COLABOR RÉALISE SON PREMIER APPEL PUBLIC À
L'ÉPARGNE POUR UN PRODUIT BRUT DE 55 000 000 \$**

BOUCHERVILLE (QUÉBEC) – Le 28 juin 2005 – Fonds de revenu Colabor (le « Fonds ») a le plaisir d'annoncer qu'il a réalisé son premier appel public à l'épargne visant 5 500 000 parts au prix de 10,00 \$ la part, pour un produit brut de 55 millions de dollars. La négociation des parts du Fonds a débuté aujourd'hui à la Bourse de Toronto sous le symbole **CLB.UN**. Le produit net tiré du placement a été affecté à l'acquisition indirecte d'une participation de 50,6 pour cent dans Colabor SC. Investissements Colabor Inc. a maintenu l'intérêt restant de 49,4 pour cent dans Colabor SC.

Le Fonds entend faire des distributions mensuelles de son encaisse distribuable aux porteurs de parts. La distribution en espèces initiale pour la période du 28 juin 2005 au 31 juillet 2005 devrait être versée le 15 août 2005 et est estimée à environ 0,09368 \$ par part. Les distributions périodiques subséquentes, d'un montant estimatif de 0,0854 \$, devraient être versées mensuellement par la suite, à compter du 15 septembre 2005.

Le syndicat de prise ferme pour le placement était dirigé conjointement par Financière Banque Nationale Inc. et La Corporation Canaccord Capital et comprenait également Marchés mondiaux CIBC Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc. et Valeurs mobilières Sprott Inc.

Colabor est un grossiste de produits alimentaires, produits liés à l'alimentation et produits non alimentaires qu'elle achète et fournit à des distributeurs qui les redistribuent à leurs clients faisant affaires dans les secteurs de marché de détail et des services alimentaires. Aujourd'hui, Colabor est l'un des principaux grossistes répondant aux besoins des distributeurs de produits alimentaires au Canada et le chef de file de ce marché au Québec, totalisant des ventes de 377,6 millions de dollars pour la période de 12 mois terminée le 25 mars 2005.

Les parts du Fonds n'ont pas été inscrites en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis ou pour le compte ou le bénéfice de celle-ci, en l'absence de leur inscription aux États-Unis ou d'une dispense des exigences d'inscription aux États-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente des parts aux États-Unis.

Pour tout complément d'information, communiquez avec :

M. Gilles C. Lachance
Président et chef de la direction
(450) 449-0026 poste 265

M. Michel Loignon C.A.
Vice président, Finances et administration
(450) 449-0026 poste 235